

Motion du 19 mai 2010 de Mme Charlotte Meierhofer: «Aide à la mobilité des non-voyants».

(renvoyée à la commission de la cohésion sociale par le
Conseil municipal lors de la séance du 28 juin 2010)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que la Confédération, par l'intermédiaire de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), vient de diminuer d'une centaine de francs l'aide qu'elle apporte aux non-voyants propriétaires d'un chien;
- que ces chiens ne sont pas que des animaux de compagnie, mais également un outil indispensable à la mobilité des non-voyants;
- que, en ville de Genève, la circulation et les nombreux travaux qui y ont cours ou qui vont y être entrepris (CEVA, etc.) posent un problème particulier aux non-voyants;
- que le Conseil administratif a évoqué, il y a quelque temps, un nouveau concept d'aide aux personnes démunies, notamment victimes de l'effet de seuil,

le Conseil municipal, constatant la diminution de l'aide de la Confédération aux aveugles, demande au Conseil administratif de bien vouloir étudier la possibilité d'apporter une aide financière à la mobilité de ses habitant-e-s non voyant-e-s propriétaires d'un chien.